

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 30 septembre 2026

Point de situation des perturbations / blocages des lycées de l'académie :

4 établissements ont fait l'objet d'actions ou de perturbations depuis le début de la journée dans l'académie : 2 en Côte-d'Or, 1 en Saône-et-Loire et 1 dans l'Yonne.

13 interpellations ont eu lieu par les forces de l'ordre en Saône-et-Loire, 2 en Côte-d'Or.

La rectrice Mathilde Gollety condamne vivement ces perturbations et rappelle que « les établissements scolaires sont des espaces où les violences et les destructions ne doivent pas avoir leur place. »

« L'École, pilier de la démocratie, doit se vivre en toute sérénité, dans le dialogue et la transparence. La liberté d'expression et le droit de défendre des convictions sont essentiels. Les instances lycéennes seront réunies rapidement pour que les élèves puissent retrouver une capacité à partager leurs attentes dans le calme ».

« J'apporte mon soutien total aux équipes de direction, pédagogiques, éducatives et administratives des établissements, mobilisés chaque jour pour assurer un climat scolaire serein, condition de la réussite et de l'épanouissement des élèves. Nous sommes collectivement les garants de la sûreté et de la continuité du service public d'éducation ».

« Je rappelle l'indispensable collaboration avec les parents d'élèves pour engager, à nos côtés, le dialogue avec leurs enfants, les inviter au calme et les dissuader de participer à des actions de blocage, afin de maintenir un climat d'apprentissage apaisé ».

Le ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray a annoncé ce soir la mise en place, à partir de lundi prochain, "d'une grande plateforme de consultation" à destination des lycéens, à titre personnel ou collectif. Il promet des réponses locales, et nationales.